



Causse Nature Solidaire.com

Site d'Information sur les Projets Industriels Eoliens
en Val de Serre & sur le Causse de Sévérac, Aveyron

fiche n°1




UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE INÉVITABLE, OUI MAIS

▶ Conscients des enjeux écologiques majeurs, dont dépend l'équilibre de notre environnement, menacé par une croissance financière et industrielle globalement dérégulée (réchauffement climatique, danger nucléaire, pollutions de toutes sortes, surexploitation des ressources naturelles ...),

nous sommes convaincus qu'une transition énergétique est indispensable et urgente.



dans cette perspective conforme au Grenelle de l'environnement, la priorité doit être donnée à :

- 
1. la mise en œuvre d'une politique d'économies d'énergie durable pouvant déboucher sur une réduction de la consommation de 30 à 35% :
 - montée en puissance de la R&D sur des technologies énergétiques plus efficaces,
 - isolation thermique et autonomie énergétique des bâtiments (pourvoyeuses d'emplois non-délocalisables)
 - développement des transports collectifs, du ferroutage, des voies fluviales, etc.

Tout cela associé à la mise en œuvre de comportements collectifs et individuels moins énergivores, dont l'acquisition passe probablement par un effort dans le domaine de l'éducation, y compris l'éducation civique.



2. une transition énergétique développant l'exploitation de sources d'énergies non polluantes comme l'hydrogène et la filière bois, qui font déjà l'objet de nombreuses réalisations en Aveyron.

- Chacun sait que l'avenir est ailleurs que dans l'éolien, pour lequel l'Aveyron a déjà payé un lourd tribut.
- la *Loi de Transition Énergétique* promeut le *mix* énergétique. Celui-ci ne saurait se résumer à « *l'éolien et l'éolien et encore l'éolien* », en dépit des pressions des promoteurs...
A fortiori en Aveyron, qui est au cœur de ce *mix* énergétique, entre :
 - l'hydro-électrique : des travaux limités sur les barrages existants permettraient de développer cette énergie de l'ordre de + 20%.
 - la filière bois : bois énergie, bois de construction, *écoconstruction* à partir de matériaux issus du bois ou de la biomasse. Une filière porteuse d'emploi et de modernité, s'appuyant sur un centre de recherches et une plateforme technologique.
- l'Aveyron est une terre d'entrepreneurs, prêts à s'investir dans les nouvelles filières que sont la méthanisation, l'énergie bois, l'économie circulaire ou encore la sobriété énergétique. A titre d'exemple, la plus importante station française de production et de distribution d'hydrogène va être créée près de Rodez par un entrepreneur local...





3. la mise en œuvre d'énergies renouvelables : hydroélectrique, géothermique, marémotrice, biologique, solaire, pourquoi pas éolienne mais toujours dans le respect :

- des populations.
- de l'intégrité des territoires. Ce respect passe aussi par des distances d'éloignement convenables, qui au minimum compte tenu des risques pour la santé humaine (cf. FICHE 4 – Nuisances pour la santé) doivent être de l'ordre de 10 fois la hauteur de la machine en haut de pale à la verticale du mât.



**DONC, OUI A LA TRANSITION ENERGETIQUE, MAIS PAS UNIQUEMENT « TOUT EOLIEN »
, CAR :**

1. l'éolien produit une électricité intermittente donc chère (voir fiche 2)
2. l'éolien rapporte finalement peu (voir fiche 3).
3. l'éolien produit des nuisances pour la santé effarantes (voir fiche 4)
4. l'éolien ruine nos territoires, durablement (voir fiche 5)
5. l'éolien crée une fracture sociale, inévitablement (voir fiche 6)
6. l'Aveyron, une éolienne à chaque pas ? Non merci (voir fiche 7)
7. le schéma éolien régional est basé sur une procédure d'exception inique :
« l'autorisation unique », qui évite toute concertation réelle avec les populations
(voir fiche 8)
8. nos élus départementaux se taisent : pourquoi ? (voir fiche 9)
9. attention à ce que vous font signer les promoteurs, vous en prenez pour 50 ans !
(voir fiche 10)
10. en zone caussenarde, l'éolien industriel représente une menace interdite
sur les ressources en eau potables (voir fiche 11)

